



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR2300122

APPELLATION DU SITE

Marais Vernier, Risle Maritime

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR2300122

1.3 Appellation du site

Marais Vernier, Risle Maritime

1.4 Date de la première compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

10/08/2022

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/07/2003
pSIC : Dernière évolution :	31/05/2021
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	07/12/2004
ZSC : Premier arrêté :	27/05/2009
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	27/05/2009
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763783

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :0.45556°

Latitude :49.41722°

2.2 Superficie

8497.2 ha

2.3 Superficie marine

5.4%

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR23	23	Haute-Normandie

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
27	Eure	94.6

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
27006	AIZIER	Oui
27064	BERVILLE-SUR-MER	Oui
27101	BOUQUELON	Oui
27107	BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX	Oui
27169	CONTEVILLE	Oui
27260	FOULBEC	Oui
27388	MARAIS-VERNIER	Oui
27263	PERREY	Oui
27485	QUILLEBEUF-SUR-SEINE	Oui
27518	SAINT-AUBIN-SUR-QUILLEBEUF	Oui
27577	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE	Oui
27563	SAINT-MARDS-DE-BLACARVILLE	Oui
27601	SAINT-SAMSON-DE-LA-ROQUE	Oui
27604	SAINT-SULPICE-DE-GRIMBOUVILLE	Oui
27656	TOUTAINVILLE	Oui
27665	TROUVILLE-LA-HAULE	Oui
27686	VIEUX-PORT	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

Manche et Mer du Nord (5.4%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 <i>Estuaires</i>			16.18		G	C	C	A	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		X	72		P	A	C	B	B
1220 <i>Végétation vivace des rivages de galets</i>			0.27		G	C	C	B	C
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritima)</i>			1.04		G	C	C	C	C
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritima)</i>			20.74		G	B	C	B	B
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	X	11		P	C	C	C	C
2170 <i>Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)</i>		X	7.1		P	B	C	C	B
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		X	7.5		P	B	C	C	B
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>			54.25		G	A	C	B	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>			0		G	B	C	B	B
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			1.55		G	B	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			9.62		G	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>			0.19		G	C	C	C	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>			0.02		G	C	C	A	B

5130 Formations à <i>Juniperus</i> communis sur landes ou pelouses calcaires			0.8		G	C	C	A	B
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	X		0.62		G	C	C	A	C
6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)			172.65		G	A	C	C	B
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin			0.45		G	A	C	B	B
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)			253.31		G	A	C	B	B
7110 Tourbières hautes actives	X	X	1		P	B	C	C	B
7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle		X	2		P	C	C	C	C
7140 Tourbières de transition et tremblantes			0.03		G	B	C	B	B
7150 Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>		X	3		P	A	C	B	B
7210 Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	X		6.43		G	B	C	B	B
7230 Tourbières basses alcalines			93.82		G	A	C	B	A
8310 Grottes non exploitées par le tourisme		X	0.01	6	G	C	C	B	B
91D0 Tourbières boisées	X	X	0.5		P	C	C	B	C
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X		21.62		G	B	C	B	B
9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>ilici-Fagenion</i>)			369.38		G	B	C	A	B
9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>			135.94		G	B	C	A	B

9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinus betuli</i>			1.13		G	C	C	B	C
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X		63.98		G	A	C	A	A
9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>			84.55		G	A	C	B	B

Liste des habitats élémentaires

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		Évaluation du site
Code habitat générique	Superficie couverte [en ha]	A B C
		Conservation
1130-1 <i>Slikke en mer à marées (façade atlantique)</i>	16.18	A
1220-1 <i>Végétation des hauts de cordons de galets</i>	0.27	B
1330-3 <i>Prés salés du haut schorre</i>	20.74	B
3110-1 <i>Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae</i>	54.25	B
3130-2 <i>Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitiaire des régions continentales, des Littorelletea uniflorae</i>	0	B
3140-1 <i>Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques</i>	1.55	B
3150-2 <i>Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés</i>	0.34	B
3150-3 <i>Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau</i>	4.93	B
3150-4 <i>Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels</i>	4.33	B
3260-4 <i>Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques</i>	0.17	C
4030-6 <i>Landes atlantiques sèches méridionales</i>	0.02	A
5130-2 <i>Junipéraies secondaires planitiales à montagnardes à genévrier commun</i>	0.8	A
6210-9 <i>Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids</i>	0.62	A

6410-15 <i>Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles</i>	24.64	C
6410-6 <i>Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques</i>	0.42	B
6410-7 <i>Prairies ouvertes acidiphiles atlantiques</i>	3.4	B
6410-8 <i>Prés humides acidiphiles atlantiques amphibies</i>	19.54	C
6410-9 <i>Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques</i>	42.91	B
6430-5 <i>Mégaphorbiaies oligohalines</i>	0.45	B
6510-3 <i>Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques</i>	3.65	B
6510-4 <i>Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles</i>	249.66	B
7140-1 <i>Tourbières de transition et tremblants</i>	0.03	B
7210-1 <i>Végétations à Marisque</i>	6.43	B
7230-1 <i>Végétation des bas-marais neutro-alcalins</i>	93.82	B
91E0-11 <i>Aulnaies à hautes herbes</i>	16.52	B
91E0-8 <i>Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux</i>	5.1	B
9120-2 <i>Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx</i>	369.38	A
9130-2 <i>Hêtraies-chênaies à Lauréole ou Laïche glauque</i>	114.71	A
9130-3 <i>Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois</i>	21.23	A
9180-2 <i>Frênaies de ravins hyperatlantiques à Scolopendre</i>	63.98	A
9190-1 <i>Chênaies pédonculées à Molinie bleue</i>	84.55	B

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D	A B C		
						Min	Max					C R V P	Pop.	Cons.
M	1324	Myotis myotis			p	8	8	i		G	C	B	C	C
F	5315	Cottus perifretum			p			i	C	DD	C	B	C	C
F	5339	Rhodeus amarus			p			i	P	DD	C	B	C	C
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1014	Vertigo angustior			p			i	R	DD	C	C	A	B
I	1016	Vertigo moulinsiana			p			i	R	DD	C	B	A	B
I	1042	Leucorhina pectoralis			c									
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	C	DD	C	A	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia		X	p			i	P	G	D			
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1095	Petromyzon marinus			r			i	V	DD	D			
F	1096	Lampetra planeri			p			i	V	DD	D			
F	1099	Lampetra fluviatilis			r			i	P	DD	C	B	C	C
F	1102	Alosa alosa			c			i	P	DD	D			
F	1103	Alosa fallax			c			i	P	DD	D			
F	1106	Salmo salar			c			i	V	DD	D			
F	1163	Cottus gobio		X	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus			p			i	R	DD	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			p	15	15	i		G	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus			p			i	V	DD	D			
M	1321	Myotis emarginatus			p	100	100	i		G	C	B	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii			p			i	V	DD	C	C	C	C

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories					
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E	
								C R V P								
A		Hyla arborea						P	X					X		
A		Rana dalmatina						P	X					X		
A		Pelophylax lessonae						P	X					X		X
A		Epidalea calamita						P	X					X		
B		Streptopelia turtur			0	56	i				X		X			
F		Anguilla anguilla						P			X		X			X
F		Barbus barbus					i	P			X					
F		Esox lucius						P			X					X
I		Proserpinus proserpina						P	X							X
M		Eptesicus serotinus						P	X					X		
M		Myotis mystacinus						P	X					X		
M		Myotis nattereri						P	X					X		
M		Pipistrellus pipistrellus						P	X					X		
M		Plecotus auritus						P	X					X		
M		Plecotus austriacus						P	X					X		

M		Muscardinus avellanarius						P	X				X	
M		Myotis alcaethoe						P	X				X	
M		Myotis daubentonii						P	X				X	
P		Drosera intermedia					i	P						X
P		Drosera rotundifolia					i	P						X
P		Pinguicula lusitanica					i	P						X
P		Ranunculus lingua					i	P						X
P		Rhynchospora alba					i	P						X
R		Coronella austriaca						P	X				X	

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
------------------	---------------------------

N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	0.2%
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	0.3%
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	0.01%
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	34.48%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0.01%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	31%
N15 : Autres terres arables	24%
N16 : Forêts caducifoliées	8%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Le Marais Vernier

Vaste dépression semi-circulaire de 4500 ha inscrite dans un ancien méandre de la Seine, le Marais Vernier possède une valeur patrimoniale exceptionnelle sur les plans paysager et biologique.

Formé d'une grande tourbière au sud - aujourd'hui la plus importante de France en cubage de tourbe - et d'un polder au nord, gagné sur l'estuaire du fleuve après l'endiguement du XIXème, le Marais Vernier tient de sa zone tourbeuse la majeure partie de son intérêt.

Comme les autres méandres la formation du Marais est liée aux grandes glaciations du quaternaire qui déterminèrent l'encaissement de la vallée. Au pleistocène inférieure (- 1 million d'années) la Seine coule à 65/70 mètres d'altitude sur l'emplacement de la future Pointe de la Roque, comme en témoigne un méandre fossile situé au sommet de la pointe. Le pleistocène moyen et supérieur assistent à une succession de transgressions et régressions tandis que les méandres migrent vers l'aval, aboutissant vers - 60 000 ans au creusement du coteau de pourtour du Marais Vernier. La capture du méandre a lieu au cours de la dernière glaciation vers - 15 000 ans. Au cours de la transgression flandrienne, la cuvette du Marais Vernier se couvre d'alluvions et dès - 7000 ans apparaissent des lits de tourbe plus ou moins épais entre les alluvions. La dernière couche plus épaisse s'est constituée derrière un bourrelet alluvial dont la rupture vers 4000 ans a induit un dépôt d'alluvions important dans la partie ouest du Marais Vernier. La couche superficielle de tourbe n'a donc pas la même épaisseur sur l'ensemble du Marais, elle atteint plus de 6 mètres à l'est de la tourbière.

A l'époque historique, le Marais Vernier a connu des phases successives d'aménagement et de travaux qui ont influencé les milieux actuellement en présence. La plus importante est sans doute la grande tentative d'assèchement réalisée en 1950 et financée par le plan Marshall.

La Risle maritime

Affluent de la Seine au niveau de son estuaire, les formations alluviales de la basse vallée sont d'origine fluviatile et marine. Le cours inférieur de la Risle a été profondément modifié au début

du siècle pour améliorer sa navigabilité.
Aujourd'hui cette rivière n'est plus utilisée à cet effet.

La gestion hydraulique et l'intensification agricole posent problème sur l'ensemble du site. Dans la partie centrale, il y a un risque d'abandon et d'enfrichement défavorable à l'intérêt du site.

Les espèces exotiques envahissantes les plus problématiques sur le site sont :

- *la Crassule de Helms qui a été observée pour la première fois en juin 2020 sur une mare à gabion de la commune de Marais Vernier. Sa forme aquatique est observée sous forme de coussins flottants, en mélange d'autres espèces pour une surface totale cumulée de 100m². Sa forme terrestre tapissante et dense supplante les gazons amphibiens,
- *la Jussie à grandes fleurs qui colonise le réseau hydraulique. En raison de la densité des réseaux hydrauliques et des nombreux habitats favorables à l'implantation de l'espèce (fossés, mares, gabions, etc.), l'enjeu de dissémination de l'espèce est très important,
- *les ragondins et rats musqués (impact négatif sur la reproduction de la Bouvière par consommation des bivalves aquatiques),
- *la perche soleil (39% des prises réalisées en 2020 par le PnrBSN dans les réseaux hydrauliques du marais Vernier et pêchée en 2020 dans le réseau hydraulique de Conteville),
- *et le crabe chinois qui pullule. L'espèce est connue dans le fossé de ceinture, ce qui laisse à penser qu'elle est présente sur l'ensemble du réseau primaire.

4.2 Qualité et importance

Ensemble remarquable incluant le Marais Vernier, la basse vallée de la Risle et les coteaux du pourtour.

La richesse de ce site tient à la fois de sa grande diversité de milieux - 24 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires- et de la qualité de ceux-ci - 20 espèces d'intérêt communautaire, de nombreuses espèces : plantes, oiseaux, batraciens,... dont plusieurs espèces pour lesquelles ce site constitue la seule station de Normandie Orientale.

Le Marais Vernier constitue une des plus grandes tourbières françaises. Son originalité est due, entre autres, à la présence d'une mosaïque de milieux acides et alcalins.

La proximité de l'estuaire de la Seine donne aux marais de ce site un rôle fonctionnel et un intérêt biologique accru, notamment pour les oiseaux (ensemble classé en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux).

Les coteaux et les pentes boisées du pourtour du Marais Vernier et de la vallée de la Risle sont à inclure dans le site pour assurer la continuité biologique d'une part et du fait de leur propre intérêt d'autre part : 3 habitats de l'annexe I.

Bien qu'en partie dégradée par l'agriculture intensive la partie alluvionnaire du Marais Vernier doit être incluse dans le site ; elle présente en effet une richesse en Triton crêté importante (annexe II de la directive). De plus, elle assure la continuité biologique entre l'estuaire et le marais tourbeux.

Situé en limite de l'aire atlantique et nord-atlantique, le site possède également un intérêt biogéographique à prendre en compte dans le cadre du réseau Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
M	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		O

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

[Atlas carto mise à jour 2016](#)

[Atlas carto mise à jour 2016](#)

[Atlas carto mise à jour 2016](#)

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

BERGUES M., 1991. Le Marais-Vernier entre pays et paysage.

BOURGNE A., 1893 - Le Marais Vernier - contribution à l'étude des travaux d'assèchement. Bull. Soc. Agri., 4, IX, pp. 192-268

BOURLET DE LA VALLEE, 1870 - Rapport sur l'excursion faite au Marais Vernier. Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen, 5ème année, 1869. pp. 340 - 348

BOUSSEMART A., 2000 - Protocole hydrophytes et odonates un outil de gestion innovant pour la RNV des courtils de Bouquelon. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. 43 p

BOUZILLE J-B., 1989 - Compte-rendu du congrès annuel de la B.C.O. Bull. Soc. Bot. du Centre-Ouest. T.20, 271-282.

BRUNETEAU J., 1931 - Hémiptères Hétéroptères de Normandie. Bull. Soc. Am. Sc. Nat. Mus. Rouen, IV, 2, pp 3 - 68

CE. DE. NA., 1982 - Restauration des biocénoses palustres dégradées à la Réserve Naturelle des Manneville. Contrat d'étude n° 223/01/81.54118. M.E.R. p.329

CELRL, 2003 - Diagnostic paysager, Risle maritime - Marais-Vernier, cartographie. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

CHARPILLON M., 1868 - Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure. Les Andelys - Delcroix - p.77.

COLOMBE L., 2003 - La Risle : fleuve de Normandie. Une histoire d'eau.

CORBIERE L., 1890 - Compte-rendu de l'excursion faite par la société linéenne de Normandie à Pont-Audemer et au Marais Vernier (Eure). Bull. Linn. Normandie, 4, IV.

COUPIN L., 1941 - Contribution à l'étude des Syrphidées et Conopidés (Diptères) de Normandie. Bull. Soc. Amis. des Sc. Nat. Mus. Rouen, IX, 74-75. 1938 - 1939. pp. 72 - 79.

DUHAMEL, 1881 - Rapport sur l'excursion faite au Marais Vernier le 6 juin 1880. Bull. Soc. Ann. Sc. Nat. Rouen, 16ème année, 2ème série, 1er trimestre. pp. 39 - 46.

DUQUESNE A., 1885 - Petit catalogue des plantes phanérogamiques et cryptogames semi-vasculaires des Environs de Pont-Audemer. Imprimerie Deshays - Rouen.

ECOSPHERE, 2004 - Etude phytosociologique sur la réserve de l'estuaire de Seine : le blanc-banc et le marais de Cressenval.

EUZENAT G., FAGARD J.L., 1994 - Gestion- restauration des milieux aquatiques. Migr'en Risle. Programme poissons migrateurs - Conseil supérieur de la pêche, Eu, 15p

FAUVEL, 1870 - Excursion de la Société linéenne au Marais Vernier (Eure) les 10 et 11 juin. Bull. Soc. Lin. Normandie, 2, 6 (1870 - 1872). pp. 215 -217.

GABORIAU C., MOREL B., SINGLAT., 1980 - Les barques au Marais Vernier - Etude du Parc de Brotonne - groupe archéologique du Val de Seine. Le Trait. p. 83.

GADEAU DE KERVILLE H., 1905 - Les Insectes Odonates de la Normandie (extrait Bull. Soc. Am. Sc. Nat. Mus. Rouen, 1904). Rouen, Lecerf - pp 165 - 175.

GOSSE C., 1996 - Inventaire écologique, gestion et valorisation pédagogique des zones humides. Le cas des Marais de la Risle Maritime à Saint Sulpice-de-Grimbouville (Eure) - MST Aménagement et mise en valeur des régions, Univ. Rennes, CEDENA, 41p. + annexes.

HEDIN, RICOU G., MASCLLET A., 1970 - Essai d'aménagement d'une zone humide, Le Marais Vernier. Cahiers du CENECA, Coll. international Paris. pp. 352 - 360.

HUAULT M.F., LEFEBVRE D., 1983 - A mire environment during the holocene : the Marais Vernier (France). Quaternary studies in Poland, 4, 1983. pp. 229 - 236.

HYDRATEC, 1998 - Etude hydrologique et sédimentologique du Marais Vernier - HYDRATEC

LAINÉ M, 1981 - Mamestra sependens Hb, espèce nouvelle pour la Normandie. Bull. Ass. Entom. Evreux. n°8. p. 25

LE ROHIC C., 2002 - Les prairies humides de la basse vallée de la Risle. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

LECOMTE Th., 1993 - L'évolution de l'utilisation des terres dans le Marais Vernier de 1975 à 1992 - Document interne Parc Naturel Régional de Brotonne, 2p.

LECOMTE TH., LE NEVEU C - La gestion économique par le pâturage extensif : bilan socio-économique de 15 années de pratique dans le Marais Vernier (Eure - France). Actes du séminaire EUROSITE de Saint Thurien, 4ième rencontre du groupe de travail "Amélioration des Biotopes par le pâturage" 10p. sous presse.

LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1984 - Une nouvelle approche pour l'entretien d'un marais - La Réserve Naturelle des Manneville dans le Marais-Vernier - Eure. Actes du séminaire de Wissant. Développement alternatif et gestion des espaces naturels. pp. 12 - 19

LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1985 - Au sujet des Marais ... Le Marais Vernier (Eure) in Protection de la nature. Histoire et idéologie. Colloque, Florac 1985. L'Harmattan, pp. 41 - 52.

LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1986 - Le Marais-Vernier : contribution à l'étude et à la gestion d'une zone humide. Thèses. Université de Rouen - 1986, 630 p.

LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1989 - Un exemple français de génie écologie : la gestion des sites écologiques remarquables par le pâturage extensif. Colloque francoespagnol, Survie des Espaces Naturels, Casa de Velasquez, Ministerio de Agricultura Février 1988, pp. 683 - 689

LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1992 - Dix ans de gestion d'un Marais Vernier par le pâturage extensif : comparaison de phytocénoses induite par des chevaux et des bovins (Marais Vernier, Eure France°) - 18ème journée d'étude du CEREOPA. Paris. pp. 29 - 36.

LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1992 - Dix ans de gestion d'un Marais Vernier par le pâturage extensif : productivité comparée de troupeaux de bovins et de chevaux du (Marais Vernier, Eure? France° - Septièmes journées sur l'alimentation et la nutrition des herbivores. Institut National de la Recherche Agronomique, Paris - 1p.

LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1993 - Insectes floricoles et déprise agricole : application à la gestion des Réserves Naturelles du Marais Vernier (Eure - France). Actes du Séminaire du Mans "Inventaire et cartographie des invertébrés comme contribution à la gestion des milieux naturels français". Secrétariat de la faune et de la flore, Muséum nationale d'Histoire Naturelle Paris 1993. pp. 118 -123.

LECOMTE TH., LE NEVEU C., JAUNEAU A., 1981 - Restauration de biocénoses palustres par l'utilisation d'une race bovine ancienne (Highland Cattle) : cas de la Réserve Naturelle des Manneville (Marais Vernier- Eure). Bull. Ecol. 1981 T. 12, 2/3. pp. 225-247.

LECOMTE TH., LE NEVEU C., VALOT E., 1990 - utilisation du cheval rustique pour la gestion de friches marécageuses : exemple de l'implantation de chevaux de Camargue au Marais Vernier (Eure - France) CEREOPA. 16ème journée d'étude 7 mars 1990, pp. 172 - 182

LECOMTE Th., SORET O., 1975 - Contribution à l'étude des conditions de vie de Succinea putris L.(Mollusque gastéropode) au Marais Vernier. Eure. DEA. Paris. p. 132.

LEFEBVRE D., 1984 - Une terrasse inédite et de l'argile à silex quaternaire à la Pointe de la Roque (Estuaire de la Seine). Actes du Muséum de Rouen. pp. 1 - 13.

LEVACHER L., 1997 - Directive Habitats, futur réseau Natura 2000. Recensement du Triton crêté sur le site n°21 - Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes, UFR Lille I, Parc Naturel Régional de Brotonne, 40p. + annexes.

MAECHLER J., 1986 - Une capture intéressante : Hydraecia osseola hucherardi Mabilbe au Marais Vernier (Eure), Alexanor, 14 (6), 245 - 246

MAIL R.F ., 1926 - Excursion au Marais Vernier. Bull. Soc. Linn. Seine Maritime. pp. 10 - 15

MARECHAL R., 2002 - Etude botanique et phytocoenotique sur différents sites de la partie tourbeuse du Marais-Vernier : la propriété de M. Cadoux. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

MARECHAL R.,ROBINET S., 2002 - Restauration et aménagement de la peupleraie de Foulbec. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

MEURISSE D., 2000 - Etude floristique (Ptéridophytes et Spermatophytes) de la Réserve Naturelle volontaire des Courtils de Bouquelon. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. 32 p.

MOCQUERYS., LEVOITURIER., 1870 - Liste des Insectes Coléoptères récoltés au Marais Vernier le 30 mai 1869. Soc. Am. Sc. Nat. Mus.Rouen 5ème année pp. 188 - 189

NICAISE L., 1991 - La Réserve Naturelle des Manneville dans le Marais Vernier. Gestion par des Chevaux et des bovins. Diplôme d'Agronomie Approfondie INRA ENSA Montpellier, 73p.

PENNA B. 2003 - Le Marais Vernier dix siècle d'évolution paysagère. Cahier des annales de Normandie n°33. 256p.

PNRBSN, 2003 - Document d'objectifs Natura 2000 du site n°FR2300122 "Marais Vernier - Risle maritime". Atlas géographique. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. 28 p.

PNRBSN, 2003 - Document d'objectifs Natura 2000 du site n°FR2300122 "Marais Vernier - Risle maritime". Document de synthèse.Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. 56 p.

PNRBSN, 2003 - Document d'objectifs Natura 2000 du site n°FR2300122 "Marais Vernier - Risle maritime". Document de technique. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.151 p.

REGNIER R., 1933 - Compte-rendu de l'excursion annuelle de la Société au Marais Vernier. Bull. Soc. Am. Nat. Mus. Rouen. 1932. pp. 247 - 253.

RICOU G., LECOMTE Th., 1976 - Intérêt entomologique des milieux du Marais Vernier. CE.DE.NA. du Parc Naturel Régional de Brotonne (non publié).

ROBINET S., 2002. Etude botanique et phytocoenotique sur différents sites de la partie tourbeuse du Marais-Vernier : les propriétés de MM. Romain. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

S.E.M.A., 1993 - La Risle et ses affluents. Qualité hydrobiologique récente - DIREN, Service de l'eau et des milieux aquatiques, 4p.

SERVICE DES MINES, 1941 - Les tourbières françaises, lième partie, Résultats. Imp. Nationale. Paris. pp 110 - 111.

SETUP environnement, 2002 - Etude sitologique du Marais Vernier.

TERNIER L., MAS F., 1922 - Les canards sauvages et leurs congénères. Eronet Duprig, 1904, pp. 386 - 396.

UPREZ R., 1938 à 1947 - Catalogue des Coléoptères des départements de la Seine Inférieure et de l'Eure. Bull. Soc. Sc. Nat. Mus. Rouen, 1936 - 1937 - 1938 - 1939, 1940 - 1941, 1942 - 1943, 1944 - 1945. p.300.

VOCHELET E., 2001 - Impact du pâturage extensif par des chevaux de Camargue sur des ligneux. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

VOISIN M.-E., 1995 - Inventaire malacologique du Marais Vernier (Eure) - MST Aménagement et Environnement Univ. Metz, Parc Naturel Régional de Brotonne.

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	80%
36	Réserve naturelle nationale	1%
37	Réserve naturelle volontaire	0%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	0%
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	7%
80	Parc naturel régional	100%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Manneville	+	1%
37	COURTILS DE BOUQUELON	+	0%
38	Marais des litières de Quillebeuf	+	0%

38	Grotte de la Grande vallée	+	0%
80	Boucles de la Seine normande	*	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Adresse : Maison du Parc
76 940 Notre Dame de Bliquetuit

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : DOCOB "Marais Vernier-Risle maritime"
		Lien : http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2300122DOCOB.pdf
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs validé en 2003

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/50000ème

Source : SCAN25

Détails : procédure extension site en cours